



Promouvoir une pêche durable et responsable
Promoting sustainable & responsible fisheries

Blue Fish NEWSLETTER

Come on Board

A bord du Marmouset II et de la Frégate III à Boulogne-sur-Mer



Ulriche Rodust et l'équipage de la Frégate III

Le 18 juin dernier à Boulogne-sur-Mer BLUE FISH, en partenariat avec le Comité régional des pêches du Nord-Pas de Calais-Picardie, a organisé une sortie en mer d'une délégation d'eurodéputés à bord de deux navires de pêche impliqués dans les projets français de pêche durable EODE, SELECMER et Fish2EcoEnergy.

La française Isabelle Thomas, l'italienne Renata Briano et l'allemande Ulriche Rodust ainsi que trois assistantes parlementaires ont ainsi pu embarquer à bord des chalutiers artisans le Marmouset II et de la Frégate III. Cette journée aura permis de faciliter le dialogue avec les pêcheurs et, aux eurodéputés d'appréhender la réalité des conditions d'exercice de la pêche et la mise en œuvre de meilleures pratiques notamment pour la réduction des rejets ou encore l'efficacité énergétique des navires.

À bord du Marmouset II, Olivier Leprêtre le patron est secondé par son neveu Pierre Leprêtre, mécano pour l'occasion en l'absence d'Etienne Valun mécanicien du bord. Le matelot Hugo Carlier, qui a un projet de ligneur, était accompagné de Valentin, jeune mousse stagiaire de 17 ans qui se prépare au bac pro CGEM pêche au lycée professionnel maritime de Boulogne-sur-Mer. Il était à la manœuvre en remplacement du troisième matelot, Steeve Valun, absent pour cette sortie découverte destinée à faire comprendre à trois eurodéputés la réalité du métier et la difficulté de mise en œuvre de ces nouvelles règles de la PCP et à échanger sur l'avenir de la pêche en Europe.

Les eurodéputés ont pu monter à bord de la Frégate III, chalutier hybride à la senne danoise de l'armement ACANOR, dirigé par Eric Gosselin.

Guidées par l'ancien armateur, Thierry Leprêtre, également ancien président du Comité local des pêches de Boulogne, elles ont embarqué avec l'équipage de 5 marins : Philippe Becquelin, le patron ; Jean-Charles Frammery, second et mécanicien du bord et les trois matelots, Bruno, Rodolphe et Jonathan.

L'avant-veille, l'association France Pêche Durable et Responsable, membre de Blue Fish présentait, au cours de son assemblée générale, les résultats du projet Fish2EcoEnergy qui s'achèvera en septembre 2015.

[Diaporama Come on board Boulogne-sur-Mer](#)
[En savoir plus, sur le site de Blue Fish Europe](#)

Le Marmouset II et le programme EODE



Le Marmouset II

Le Marmouset II, chalutier de 23,40 mètres, armé par Olivier Leprêtre et le Saint-Philippe, chalutier de 18 mètres, expérimentent depuis l'automne 2014 le programme pilote coopératif Eode (expérimentation de l'obligation de débarquement). Il est porté par le Comité régional des pêches du Nord-Pas-de-Calais-Picardie et vise à aider les chalutiers de Manche est - mer du Nord à se préparer au mieux à la prochaine obligation de débarquement des espèces sous quota. L'objectif du projet EODE consiste à évaluer les stratégies et solutions techniques envisageables.

Pendant 18 mois, les équipages volontaires et bénévoles des deux chalutiers ramènent leurs captures à terre au rythme de deux marées par semaine. Un travail supplémentaire de plus d'une heure auquel s'ajoutent la manutention des caisses, la fatigue supplémentaire et le manque de place pour stocker le surplus de poisson à bord. Enregistrement, contrôle, tri, stockage à bord, débarquement et entreposage à quai, transport, traçabilité, traitement et valorisation, les données collectées permettront en outre de mesurer l'impact socio-économique de cette obligation de débarquement.

Pour Olivier Leprêtre, patron du Marmouset II et président du CRPME Nord-Pas-de-Calais-Picardie, il n'y a d'autre solution que de réduire les rejets par la sélectivité. Le Marmouset II travaille avec les scientifiques et expérimente des chaluts plus sélectifs avec notamment le T90. A terre, la valorisation des rejets est à l'étude. Transformer les coproduits de poisson en farine ou ingrédients cosmétiques restent des solutions encore trop coûteuses pour une matière première non commercialisable qui représente entre 20 et 25% des captures ramenées à terre.

Agenda Union Européenne

Réunions de la commission pêche au Parlement européen à Bruxelles

Commission PECH à Bruxelles, 15 et 16 juillet 2015

Session plénière du Parlement européen

Du 6 au 9 juillet à Strasbourg

[En savoir plus](#)

Conseil des Ministres européens

Prochain conseil AGRIFECH, 13 juillet 2015 à Bruxelles.

Conseils consultatif

Comité Exécutif du Conseil Consultatif de la mer Baltique à Copenhague au Danemark, 2 juillet 2015. Plus d'informations [ici](#)

Comité Exécutif du Conseil Consultatif des Eaux Nord-Ouest à Edinburg en Ecosse, 9 juillet 2015.

Comité Exécutif du Conseil Consultatif Pélagique à La Haye, aux Pays Bas, 9 juillet 2015. Plus d'informations [ici](#)

16-17 septembre - Conférence « CFP: The external dimension as a driver for change – Sustainable fisheries and Regional cooperation » à Las Palmas de Gran Canaria, Espagne. Plus d'informations [ici](#)

Assemblée générale du Conseil Consultatif des eaux occidentales sud à Santander



Réunion CC-Sud à Santander



Palacio de Magdalena - Santander

Conférence de l'intergroupe Searica du Parlement Européen

"Données marines : quel rôle pour l'Europe", le 2 juillet de 9h30 à 11h au Parlement Européen. Cette rencontre sera l'occasion d'aborder les principaux enjeux liés aux données marines : l'utilisation, la collecte, l'intégration, la standardisation et l'interopérabilité, la disponibilité et l'accès, la communication et la promotion.

[En savoir plus](#)

Le programme Eode est cofinancé par France Filière Pêche et la Région Nord - Pas-de-Calais et est labellisé par le pôle de compétitivité Aquimer. Il est mené en coopération avec les organisations de producteurs (From nord et CME), le service portuaire de la CCI Côte d'Opale et le Comité national des pêches (CNPMM).

Fish2EcoEnergy : les résultats de l'expérimentation bi-fuel/gaz naturel



L'équipage de la Frégate III

Bilan de trois ans de phase d'expérimentation sur le bateau démonstrateur « La Frégate III » pour une pêche économe et durable.

Dans le cadre du projet « Fish2EcoEnergy », le navire démonstrateur « La Frégate III » a subi de nombreuses transformations pour accueillir une motorisation hybride (installation de moteurs électriques avec production énergétique par un mélange fuel/gaz naturel). Il a été le premier chalutier d'Europe à être équipé d'une motorisation hybride, permettant de jeter les bases de l'optimisation énergétique des bateaux de demain tout en répondant aux exigences environnementales de plus en plus pointues.

L'Association France Pêche Durable & Responsable a travaillé sur le volet bi-fuel/gaz naturel en collaboration avec les Affaires Maritimes et le Bureau Veritas, bureau de certification pour le secteur pêche GrDF pour les aspects techniques.

Les modifications apportées ont nécessité la demande d'un nouveau permis de navigation, délivré par les Affaires Maritimes, pour poursuivre l'expérimentation bi-fuel/gaz naturel, sachant que ces dernières devaient être validées auparavant par le Bureau Veritas.

Actuellement, aucune législation n'existe pour l'implantation du gaz naturel comprimé à bord des navires de pêche. Le Bureau Veritas a donc travaillé en se référant à la réglementation autorisant l'utilisation du gaz liquéfié sur les navires de commerce et les méthaniers. Pour répondre aux demandes du Bureau Veritas, des études complémentaires ont été nécessaires à France Pêche Durable & Responsable pour l'obtention de ce nouveau permis. Le temps et les moyens financiers attribués au programme « Fish2EcoEnergy » n'ont cependant pas permis de répondre à toutes les exigences du BV. Si l'expérimentation d'injection de gaz naturel a bien été réalisée au banc d'essai, avec toutes les études techniques et calculs des économies potentielles, l'expérimentation en situation réelle a dû être suspendue. Mais les objectifs fixés ont été réalisés.

Les bases de la pêche de demain

En tant que précurseur, France Pêche Durable & Responsable a sans conteste participé à l'élaboration du véritable navire du futur avec le programme « Fish2EcoEnergy ». De part son statut associatif et sa volonté d'inciter la filière pêche à sortir de la dépendance énergétique, FPD&R a obtenu un soutien financier de l'Europe, l'Etat, la Région du Nord-Pas-de-Calais, le Département du Pas-de-Calais, quelques collectivités territoriales et plusieurs mécènes pour la concrétisation de son projet. L'hybridation du moteur a ainsi permis une avancée considérable dans le domaine de l'innovation énergétique à la pêche, et l'utilisation des génératrices bi-fuel est aujourd'hui reprise par les plus grands constructeurs de navires dans le monde.

Bien que le gaz naturel n'ait pu être implanté à bord de « La Frégate III », les études et expérimentations effectuées dans le cadre de ce projet contribuent désormais à la création possible d'une nouvelle norme en ce sens. De nouveaux projets pourront donc à l'avenir se construire sur la base des avancées obtenues avec la Frégate III.

Cette avancée permettra de quitter l'emprise du tout pétrole et de trouver, grâce aux nouvelles énergies (gaz naturel, biométhane, pile à combustible...), la solution pour faire adhérer l'ensemble de la filière pêche à toutes ces innovations. Ces énergies alternatives permettront notamment d'importantes économies (de 35 à 40% sur le coût du carburant tout en préservant la sécurité et le caractère opérationnel des navires existants) et diminueront très fortement (80%), voire totalement, les rejets de CO2.

L'expérimentation actuelle avance des résultats conséquents avant même l'introduction de gaz naturel (environ 22% d'économies sans compter les bénéfices générés par les nouveaux engins de pêche).

En alimentation bi-fuel (50% gaz naturel- 50% gazole), l'économie supplémentaire est estimée à 10 euros de l'heure.

[Diaporama présentation Fish2EcoEnergy - AG 2015 de FPDR](#)

Présidence de Blue Fish France

Gérald Hussenot succède à Claude Allan



Seminaire organise par la Commission européenne

Séminaire sur l'état des stocks de poisson et la performance économique des flottes de pêche, le 14 juillet à Bruxelles

[En savoir plus](#)

Evènements

Open Channels



Webinaire sur le Manuel européen de réduction des rejets, 25 juin

[En savoir plus](#)

VII Conferencia Mundial del Atún



La 7ème conférence mondiale sur le thon aura lieu en Espagne, à Vigo, les 7 et 8 septembre.

[En savoir plus](#)

Conférence de l'Association Européenne des Educateurs en Science Marine (EMSEA)



Cette conférence aura lieu du 28 septembre au 1er octobre à Héraklion, en Grèce.

[En savoir plus](#)

2ème Conférence des Parties prenantes



Cette conférence se déroulera le 29 octobre à Brest. 8 workshops traiteront de la sécurité et la sûreté maritimes, du changement climatique, de la gestion durable des ressources marines et des énergies renouvelables.

[En savoir plus](#)

Symposium de l'ICES



Symposium de l'ICES sur « Cibles et limites pour la gestion des pêches à long terme », du 27 au 30 octobre, à Athènes en Grèce.

[En savoir plus](#)

Expo Milano 2015



L'exposition universelle de Milan a ouvert ses portes le 1er mai, ce jusqu'au 31 octobre 2015. Le thème de l'exposition est «Nourrir la planète, énergie pour la vie». la Commission européenne lance à cette occasion un débat scientifique

A l'occasion du CA de Blue Fish France, le 17 juin 2015 à Boulogne-sur-Mer, Claude Allan, vice-président de la Communauté d'Agglomération de Boulogne et Vice-président du CG du Pas de Calais a passé le relai à Gerald Hussenot, consultant pêche durable et ancien secrétaire général du CRPMEB de Bretagne, à la présidence de Blue Fish France. Cette nomination a été entérinée lors de l'Assemblée générale de Blue Fish France qui a eu lieu à Lorient le 27 juin dernier.

Claude Allan reste attaché à soutenir activement l'association et se mobilisera en tant que représentant d'un territoire littoral concerné par le développement durable des activités de la filière halieutique.

Nous vous informons également que le bureau de Blue Fish France est désormais établi au sein du nouveau bâtiment Europêche, situé 1 rue Fulvy à Lorient (56100).

Entretien avec Alain Cadec

Président de la commission de la pêche au Parlement européen



L'obligation de débarquement est en vigueur, quelles sont vos priorités ?

« En 2013 j'ai voté contre. C'est une mesure quasiment inapplicable. Nous devons aller vers une élimination des rejets mais imposer une interdiction totale est une aberration. À travers les mesures d'application sur lesquelles j'ai été rapporteur pour le Parlement européen, j'ai introduit plus de flexibilité pour les pêcheurs. J'ai simplifié les modalités de tri à bord, retardé de 2 ans les sanctions en cas de violation de l'obligation de débarquement et empêché la surveillance vidéo obligatoire. À ma demande, la Commission européenne et les États membres devront préparer chaque année un rapport d'évaluation de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement. À travers le FEAMP, l'UE apporte un soutien financier aux pêcheurs pour investir dans des engins plus sélectifs et adapter leurs navires à l'obligation de débarquement. »

Quelles solutions pour le renouvellement de la flotte ?

« Améliorer la sélectivité passe par le renouvellement de la flotte, c'est indéniable. C'est d'ailleurs ce que j'avais proposé pour le FEAMP mais une majorité de députés s'y est opposé. Aujourd'hui la flotte européenne est vieillissante, ce qui cause de sérieux problèmes, notamment en matière de sécurité. Même si le FEAMP ne permet pas de renouveler les navires, il peut largement les moderniser, notamment en finançant le remplacement des moteurs, l'investissement dans des engins plus sélectifs, ou l'amélioration de la sécurité à bord. »

Quelle est la place d'une ONG comme BLUE FISH ?

« Je salue le travail de BLUE FISH, qui apporte une contribution essentielle à nos travaux. Les députés de la commission sont toujours très soucieux d'entretenir un dialogue permanent avec des organisations extérieures aux institutions européennes. Les réunions de notre commission sont publiques et nous organisons régulièrement des auditions avec des experts de différents horizons. »

Je suis disponible pour recevoir et écouter tout le monde. Je considère que pour faire de bonnes lois, il est nécessaire d'écouter attentivement ceux qui devront les mettre en œuvre sur le terrain. »

Comment soutenir BLUE FISH ?

« Mon devoir de Président est d'assurer que, lorsque nous organisons des consultations et des auditions, personne ne soit oublié. BLUE FISH ne le sera pas. Par ailleurs, BLUE FISH peut bénéficier d'un soutien financier du FEAMP pour son travail sur le terrain. Je pense par exemple à des partenariats entre scientifiques et pêcheurs, à des initiatives en matière de pêche durable ou à la valorisation des métiers de la pêche. L'UE est à la recherche de partenaires capables de créer des projets innovants et la Commission de la pêche accompagne cette démarche. »

Acceptez-vous de parrainer les prochaines actions de BLUE FISH ?

« L'exposition « Coast to Coast » était remarquable. Elle a beaucoup impressionné les députés européens qui ont découvert des initiatives concrètes en matière de pêche durable. Je suis toujours disponible pour faciliter le dialogue entre professionnels de la pêche et décideurs européens. Je serai ravi de participer à tout événement organisé par BLUE FISH au Parlement européen. »

sur les moyens de nourrir la planète. (lire le communiqué de la Commission européenne du 17 avril)

Consulter le "document de réflexion" présenté à Bruxelles.

L'Ecopêche

Premier numéro édité à 10 000 exemplaires



BLUE FISH France vient de publier une lettre d'information publique destinée à sensibiliser le plus grand nombre sur l'enjeu du développement durable de la pêche et de l'aquaculture en Europe et de l'action de Blue Fish. Elle a été éditée à 10 000 exemplaires et adressée aux entreprises et aux structures professionnelles de tout le littoral hexagonal.

N'hésitez pas à la relayer dans votre entourage.

[L'Ecopêche - bulletin n°1](#)

Bonnes vacances



Olivier Le Nézet, président, et le Conseil d'administration de Blue Fish Europe, Gerald Hussenot, président, et le Conseil d'administration de Blue Fish France, vous souhaitent un bel été.

